



Déclaration des élus CGT du CCE le 30/03/2017 au sujet de la situation de l'emploi et des mouvements de personnels 2016

Comme la CGT l'a déjà évoqué, 2016 est une année record en termes de compression de personnel, puisque les effectifs CDI chutent de quelques 183 postes de travail supprimés, soit une baisse annuelle de 4,5%. Outre cette constatation annuelle, nous déplorons depuis l'annexion d'ASF par le groupe VINCI en 2006, une perte totale de 1522 CDI et de 400 CDD.

De plus, quand on interroge les dirigeants d'ASF et même son président, sur leurs objectifs concernant les effectifs à moyen terme, la réponse est cinglante : « en termes d'emplois et d'effectifs, nous n'avons aucun objectif ».

Comme ils nous l'ont souvent répété, ASF et VINCI-Autoroutes « ne s'interdisent rien ». Au regard de l'évolution très négative de l'emploi, tout ceci n'augure rien de bon pour l'avenir. Désormais, le prétexte de l'automatisation ou de la modernisation des péages ne tient plus puisque la perception des péages est maintenant automatisée à près de 100%.

La constance de cette politique de dégraissage de la masse salariale par les non remplacements des départs naturels et ceux que l'on organise quotidiennement, démontre qu'il s'agit bien d'atteindre un seul et unique but : les intérêts et les profits du groupe VINCI et de ses actionnaires.

Pour encore mieux accompagner cette politique et satisfaire la présidence de VINCI-Autoroutes, la direction d'ASF prévoit maintenant de conduire les négociations GPEC en y intégrant comme sujet principal : « la diversification d'activités », devenue le cheval de bataille de 4 organisations syndicales qui pensent que cela servira à ouvrir des embauches sous prétexte de promesses du directeur général d'ASF.

Il est souvent fait état de contrats de professionnalisation qui pourraient être « cédés » pour expliquer les négociations GPEC. Si cela semble au premier abord positif, il est à craindre que l'utilisation de ces contrats de professionnalisation qui en est faite aujourd'hui, se transforme du même coup en périodes d'essais aux hypothétiques CDI de demain.